

“ Oui, mes amis, je crois que vous ferez mieux si, voulant vous marier, vous venez me demander la consécration religieuse de votre union. Mais ce n'est après tout qu'une formalité dont il vous est loisible de vous passer. Vous n'en serez pas moins mariés et très bien mariés, sans avoir passé par l'église. Du moment que le maire a prononcé les paroles sacramentelles, vous n'avez plus besoin, à vrai dire, de mon ministère. Vous êtes en règle avec la loi et par conséquent avec Dieu.”

Un prêtre qui parlerait de la sorte épouvanterait les fidèles, et avouez qu'il étonnerait quelque peu les sceptiques. On le tiendrait pour timbré. C'est qu'il ne dirait pas ce qu'il a à dire, ce qu'il doit nécessairement dire, et même ce qu'il est payé pour dire.

Eh ! mon Dieu, oui ! il est payé par l'État pour dire à ses ouailles, qui, hors de l'église, redeviennent des citoyens, que le mariage légal est une des formes du concubinage. L'État, qui lui assure un traitement, ne peut ignorer ses opinions, puisqu'il le paie pour les soutenir ; il paie des professeurs de droit pour en soutenir de toutes contraires.

C'est une de ces antinomies sur lesquelles repose notre état social.”

Ajoutons que c'est vraiment curieux de voir comme tous ces malfaiteurs n'aiment pas qu'on désigne les choses par leur véritable nom.

Des poursuites et des condamnations pour avoir dit la vérité et fait son devoir, personne ne s'y méprend, sont des titres qui font toute la vie la gloire de ceux qui les ont méritées, et que N. S. Jésus-Christ a félicités depuis longtemps en disant : “ Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.” Ces poursuites sont de bon augure. Si elles peuvent se généraliser, elles vont réveiller tant de catholiques qui dorment, et faire comprendre que pas un catholique digne de ce nom, ne peut refuser plus longtemps de faire partie de l'*Union de la France chrétienne*.

On pouvait croire que le général Boulanger avait épuisé la mine des scandales. Rien n'est moins fondé. Sur ce terrain, son intrépidité est sans égale. La femme divorcée avec laquelle il vivait, est morte. Comme cette malheureuse avait eu la grâce de recevoir les derniers sacrements, elle a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique. Ce qui était son droit. Le général en a profité pour prouver que l'oblivération du sens moral est complète chez lui. Au lieu d'aller cacher sa honte dans quelque coin perdu, il était là en froc et en cravate blanche, portant la plaque de grand offi-